

Lexique de l'infoux

Utilisation du complément numérique : étape 1, séance 1.

Note : vous pourrez faire remarquer à la classe que – dans ce lexique – un nombre important de mots réfèrent à l'idée de « fausse information » : cette abondance de désignation lexicale de l'infoux prouve sa grande importance.

Lexique de l'infoux

Agence : structure organisée pour collecter l'information, la structurer et la revendre aux différents médias, aux entreprises et aux politiques. Des journalistes-correspondants vivant sur le lieu de l'information transmettent l'information aux agences.

Exemples d'agences : l'Agence France Presse (AFP), l'agence Reuter (GB), l'agence Associated Press (USA).

Dépêche d'agence : information essentielle et vérifiée sur un événement. Un informateur qui se trouve sur les lieux de l'information annonce la nouvelle brute, puis la complète au fur et à mesure qu'il en apprend plus sur elle, jusqu'à ce qu'il obtienne un exposé entier de ses circonstances (à défaut, la dépêche complète renseigne au moins sur les 6W).

Bidonnage : invention ou falsification délibérée d'une information (manipulation de son contenu).

Bobard : fausse nouvelle, grossièrement troussée, et donc assez facile à identifier comme telle.

Canard : fausse nouvelle.

Cancan : fausse nouvelle de l'ordre du ragot : à caractère calomnieux et malveillant.

Canular : fausse nouvelle, volontairement colportée par plaisanterie.

Dénoncer (ou révéler) des faits : dire la vérité sur des faits répréhensibles, jusqu'alors inconnus ou délibérément cachés. Dévoiler des secrets, des manipulations.

Déontologie journalistique : ensemble des règles morales de la profession de journaliste (voir la *Charte de Devoirs Professionnels* - 1918)

Désinformation : utilisation de techniques médiatiques pour induire délibérément en erreur, déformer l'information ou cacher certains faits.

Editing : montage de l'article ou de la page de journal propre à accrocher le lecteur, par la composition et le visuel (habillage, paratexte [titraillie ; image et légende d'image ; encadré ; attaque et chute ; relance], référencement, angle, rythme de publication, mise en avant de l'identité éditoriale du support presse, etc.)

Fake : faux scoop (cf. *scoop* ci-après).

Fiabilité (des sources) : source en laquelle on peut avoir confiance, car elle nous garantit le caractère véridique de l'information fournie.

Hoax : *infaux* malveillante (canular numérique), mensonge créé de toutes pièces, mais conçu pour paraître crédible.

Infobésité : néologisme ludique signifiant un trop-plein d'informations.

Infotainment : (information + divertissement) néologisme condamnant une dérive de l'information, consistant à donner un part importante au divertissement dans l'information, lequel peut parasiter le message informatif.

Intox : développement important, dans les médias, d'une information montée de toutes pièces, et qui s'avère, qui plus est, souvent toxique et polémique.

Légende urbaine : (étymologie : *urban legend*) il s'agit d'une histoire, proche du mythe, développant des thématiques variées, souvent préoccupantes (anecdote, horreur). Cette histoire se répand d'abord par voie orale et dans les milieux populaires, avant d'atteindre les médias.

LOL site : sigle anglais signifiant « *Laughing out loud* » (rire aux éclats). Il s'agit de sites délivrant des informations généralement interprétées de façon comique, ou de fausses informations ludiques, ce dans le but d'amuser.

Mésinformation : mauvaise information ; du fait de sa fausseté et de son insuffisance.

Net-éthique : ensemble des règles de conduite sur Internet (sorte de « déontologie » du net, même si elle n'est pas encore véritablement normalisée).

Parodie : (en presse) article imitant de façon satirique une source sérieuse, généralement en reprenant certaines caractéristiques d'écriture de sa source pour mieux les détourner, ce dans un but ludique ou critique.

Pastiche : (en presse) article imitant l'écriture et le style d'un auteur connu (le style d'un journaliste vedette, ou d'une célébrité dont il est souvent question dans les médias). Le pastiche peut donner l'impression que c'est la personne imitée qui a effectivement écrit l'article si l'on n'est pas suffisamment attentif.

Rumeur : bruit qui court, et qui peut être fondé (sur le principe « il n'y a pas de fumée sans feu ») ; ou totalement infondé, car fantaisiste.

Scoop : information exclusive obtenue avant tous les autres médias, souvent inattendue, chaude ou confidentielle.

Source : origine d'une information (« confronter les sources » : personnes, documents...).

Transparence : 1) qualité journalistique consistant à exprimer la vérité des faits sans l'altérer, en la publiant ouvertement ; 2) choix du journaliste de divulguer comment il a obtenu l'information (dans la limite de la déontologie journalistique et de la protection des sources).

Vérité : en presse, conformité à ce qui s'est réellement et objectivement passé.

Vrai-faux : 1) Information fausse qui a l'apparence de la vérité.

2) Documents émanant d'une autorité compétente, mais néanmoins faux, ou portant une fausse identité.